

Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve

3800, rue Sherbrooke Est, bureau A-4452, Montréal, Québec, H1X 2A2 Site internet : www.sppcm.org | Courriel : sppcm@fneeq.qc.ca

DESTINATAIRE: Tous les organismes étudiants

EXPÉDITEUR: Isabelle Rivet, présidente du SPPCM

DATE: 25 mars 2022

OBJET: Gala de l'engagement et de la réussite éducative 2021-2022

À l'occasion du Gala de l'engagement et de la réussite éducative 2021-2022, le Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve (SPPCM) a pour politique d'attribuer un montant de 300 \$ (soit une bourse de 300 \$, soit deux bourses de 150 \$ ou trois de 100 \$) à des organismes étudiants s'étant particulièrement distingués par leur contribution au milieu durant l'année écoulée. Depuis quelques années, le Syndicat a accompagné cette politique de modalités précises que je vous communique ici.

Ces modalités comprennent d'abord les critères suivants :

- 1. Contribution au milieu étudiant et/ou à la collectivité;
 - importance des moyens mis en œuvre;
 - qualité;
 - visibilité;
- 2. fonction éducative : promotion de valeurs telles la solidarité, la tolérance, l'information, la qualité de vie ou d'autres conformes aux orientations et aux pratiques prévues par les Statuts et règlements du SPPCM;
- 3. créativité;
- 4. besoins.

Donc, si vous jugez bon de vous mettre en lice pour l'obtention de cette bourse, nous vous invitons à <u>nous faire connaître les valeurs dont votre organisme fait la promotion, et à nous faire part tant de vos réalisations durant l'année écoulée que de vos projets et besoins pour l'année prochaine (au maximum une page).</u>

Vos candidatures, accompagnées des informations que je viens de mentionner, devraient parvenir au local du Syndicat (A-4452) ou par courriel au sppcm@cmaisonneuve.qc.ca au plus tard le lundi 25 avril à 9 h (AM).

Salutations syndicales,

Isabelle Rivet Présidente